

Le 1er juillet, l'équipe de Football des députés et celle des postiers uniront leurs efforts en faveur de la lutte contre l'illettrisme, à l'occasion d'un match de football

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 juin 2015

Les équipes de football de La Poste et de l'Assemblée Nationale se rencontreront pour la première fois dans un match amical le mercredi 1er juillet à 18h au stade Emile Anthoine, au pied de la Tour Eiffel.

Cette rencontre s'inscrit en faveur du programme d'action mené par l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme. L'Assemblée Nationale et La Poste qui soutiennent cette grande cause, ont souhaité ainsi marquer leur engagement aux côtés de l'ANLCI.

L'équipe de L'Assemblée nationale sera composée de députés, hommes et femmes, joueurs amateurs du ballon rond. L'équipe sera animée par l'ex entraîneur Guy Roux.

L'équipe de postiers, mixte elle aussi, sera composée de représentants issus de tous les corps de métiers et de tous les niveaux hiérarchiques de l'entreprise : facteurs, guichetiers, cadres, etc,.. tous passionnés de football. Elle sera animée par l'ex sélectionneur Raymond Domenech, secondé par l'ex joueur international Samuel Ipoua, qui s'est illustré notamment en ligue 1 dans les équipes de Nice et Toulouse

Bruno Derrien, ex arbitre international, arbitrera ce match, qui réunit pour la première fois ces deux équipes.

Claude Bartolone et Philippe Wahl donneront le coup d'envoi du match.

La Poste, à travers son programme « Partageons l'émotion du Courrier » et son partenariat en faveur du concours international « Les timbrés de l'orthographe », soutient toutes les initiatives qui tendent à promouvoir l'accès de tous à la lecture et à l'écriture, dans lesquelles s'inscrivent les actions menées par l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme.

Depuis avril 2015, La Poste est présente au Comité Consultatif de l'ANLCI qui réunit tous les partenaires de la société civile mobilisés contre l'illettrisme via son Musée notamment grâce à ses actions de terrain, ses ateliers de Mail art facilitant l'écriture pour tous. La Poste offre également la gratuité de son offre muséale pour tous les acteurs sociaux engagés dans cette grande cause.

Mécène de l'expression écrite, la Fondation d'entreprise La Poste, à travers ces actions sur tout le territoire, s'engage quant à elle en faveur des exclus de la pratique, de la maîtrise et du plaisir de l'écriture.

L'illettrisme en France (enquête IVQ 2012 – Insee – ANLCI):

Aujourd'hui en France, 2.500.000 personnes (soit 7% de la population) âgées de 16 à 65 ans sont en situation d'illettrisme après avoir pourtant été scolarisées dans notre pays.

Parmi ces personnes on constate que :

- 53 % ont plus de 45 ans,
- 49 % vivent dans des zones rurales ou faiblement peuplées,
- 51 % des personnes en situation d'illettrisme exercent une activité professionnelle,
- 71% parlaient uniquement français à la maison à l'âge de 5 ans.

A propos du Groupe La Poste :

Société anonyme à capitaux 100 % publics depuis le 1er mars 2010, Le Groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans plus de 40 pays sur 4 continents. Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, soit le 1er réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,7 million de clients. La Poste distribue 23,5 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2014, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 22,2 milliards d'euros, dont 17,9 % à l'international, et emploie près de 260 000 collaborateurs. Le Groupe La Poste, dans son plan stratégique « La Poste 2020 : Conquérir l'avenir » s'est donné pour objectif d'accélérer le développement de ses cinq branches et de conquérir de nouveaux territoires. La Poste met le facteur humain et la confiance au cœur de la relation avec ses clients. Grâce à la convergence de ses réseaux, présente pour tous, partout et tous les jours, elle accompagne ses clients pour leur simplifier l'avenir.

A propos de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) :

L'ANLCI est une agence constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public qui assure une mission d'intérêt général. Elle réunit les décideurs et les partenaires de la société civile impliqués dans la prévention et lutte contre l'illettrisme pour leur proposer un cadre de travail commun : elle assure le pilotage de la mesure de l'illettrisme dans la population (enquêtes nationales conduites en partenariat avec l'INSEE), elle coordonne les politiques publiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme au niveau national et régional en réunissant les Préfets de Région, les Recteurs, les Présidents des conseils régionaux et départementaux autour de plans de lutte contre l'illettrisme et elle met à la disposition de tous ceux qui agissent des repères simples, des outils et des guides de bonnes pratiques.

CONTACTS PRESSE

Hervé FERNANDEZ, Directeur de l'ANLCI

herve.fernandez@anlci.fr

Virginie LAMONTAGNE, Chargée de mission nationale

Communication virginie.lamontagne@anlci.fr – 04 37 37 18 72

www.anlci.gouv.fr



Cette manifestation bénéficie de la labellisation
« Agir ensemble contre l'illettrisme » et s'inscrit dans
la dynamique des Journées Nationales d'Action Contre l'Illettrisme

- Retrouvez toutes les informations sur www.anlci.gouv.fr -

